
Coulée d'eau et de boue dans la municipalité d'East-Broughton Les Sables Olimag inc. tient à rectifier les faits

THETFORD MINES, le 9 avril 2010 – Les Sables Olimag inc. tient à réagir à l'information diffusée ces derniers jours dans les médias concernant des allégations à l'effet que la responsabilité de l'entreprise pourrait être en cause suite à la coulée d'eau et de boue dans la municipalité d'East-Broughton dans la nuit du dimanche 4 avril dernier. Puisque les informations rapportées sont erronées, Les Sables Olimag inc. rectifie les faits :

- Les Sables Olimag inc. n'est plus propriétaire, depuis le 24 septembre 2002, des terrains sur lesquels on retrouve le regard à l'origine des problèmes de coulée d'eau et de boue des derniers jours;
- Durant près de vingt ans, et ce, jusqu'à la vente dudit terrain en 2002, Les Sables Olimag inc. a procédé de façon régulière à l'entretien de ce regard et au nettoyage des débris pouvant obstruer la grille de regard, et ce, dans les règles de l'art;
- Durant toute cette période, aucun incident ou dommage n'a été rapporté;
- L'entreprise Les Sables Olimag inc. est toujours propriétaire, et ce, depuis près de vingt ans d'un terrain (Halde) dans la municipalité d'East-Broughton. Cette propriété est adjacente à la propriété vendue. Cette propriété est exploitée dans le plus strict respect des lois, règlements et normes s'y rattachant;
- Cette propriété a subi des dommages importants dans les derniers jours, conséquence de la coulée;
- La direction de l'entreprise Les Sables Olimag inc. sympathise avec les résidents touchés par l'événement et réitère sa collaboration pleine et entière avec les autorités municipales et gouvernementales dans ce dossier.

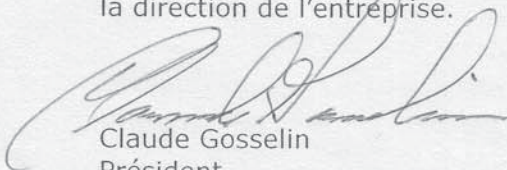
À propos de Sables Olimag inc.

Fondée en 1986, l'entreprise Les Sables Olimag inc. est devenue le plus important fabricant d'abrasif non nocif pour sablage au jet de l'est du Canada et de l'olivine synthétique (Silicate de magnésium) dont la marque de commerce est le JETMAG.

Les Sables Olimag inc. fabrique aussi des sables réfractaires pour les aciéries dont la marque de commerce est le Magfill® et dessert des aciéries dans plus de huit pays.

Durant ses 20 années d'existence, l'organisation a constamment investi dans sa technologie et l'amélioration continue de la qualité de ses abrasifs (cinq grades).

Aucun autre commentaire ne sera ajouté suite à la diffusion de ce communiqué par la direction de l'entreprise.



Claude Gosselin
Président